

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PLOURHAN

Séance du 7 décembre 2022

Date de la convocation : 1^{er} décembre 2022

L'an deux mil vingt-deux le sept décembre à 19h30, le Conseil Municipal de la Commune de Plourhan, légalement convoqué, s'est assemblé en Mairie, en session ordinaire, sous la présidence de M. Loïc RAOULT, Maire ;

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Loïc RAOULT, Laurent GUEGAN, Charlotte QUENARD, André CORBEL, Marie-Annick GUERNION-BATARD, Béatrice DUROSE, Jean-Yves LE JEUNE, ~~Jacqueline BODIN-GAUTHO~~, Sylvie ROUSSEAU, Didier GUILLAUME, Gilles DUQUENOY, Laurent BERTIN, ~~Pascale COTTEN~~, Hervé LE SOUDER, Geneviève GOUJON, Nolwenn GUYONNET, Elodie JOUAN, Benjamin LUCO, Emmanuel FLEURY
Valérie LABROSSE, DGS

ABSENTS EXCUSES :

Jacqueline BODIN-GAUTHO qui a donné procuration à Marie-Annick GUERNION-BATARD
Pascale COTTEN qui a donné procuration à Béatrice DUROSE

Emmanuel FLEURY a été élu pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Nombre de conseillers en exercice : 19
Nombre de présents : 17
Nombre de votants : 19

2022/54 Tarifs 2023

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de fixer pour 2023 l'ensemble des tarifs communaux. Ces tarifs varient en fonction de l'indice des prix à la consommation et des prix des loyers pour les interventions des services techniques.

Indice des prix à la consommation (ensemble ménages hors tabac : indice 100 en 2015) 113.16 en octobre 2022 soit +6.33% d'augmentation

Indice moyen des loyers : 136.27 3^{ème} Trimestre 2022 soit + 3.49%.

Tarifs 2023			
Photocopie ou impression (noir et blanc)	Recto A4	0.50	
	Recto verso A4	0.55	
	Recto A3	0.70	
	Recto verso A3	0.80	

Fax		0.60	
Extraits cadastraux		0,70	
Droit de place	Camion bricolage	25.00	
	Commerçant place de la victoire (occasionnel) : le passage	6.80	
	Commerçant place de la victoire (régulier) : le mois	12.50	
Location matériel <i>(Pour les privés communaux / gratuité pour les associations)</i> <i>Toute livraison sera facturée 50.60 €</i>	1 tente de réception	39.70	
	2 tentes de réception	65.85	
	3 tentes de réception	106.70	
	4 tentes de réception	131.65	
	Buvette	39.70	
	Caution / tente de réception	145.25	
	Table	7.10	
	Chaise	0,35	
Busage + empierrement	Diamètre 300 le ml	43.35	
	Diamètre 250 le ml	32.50	
	Regard béton	65.00	
	Regard tôle	92.05	
	Regard grille fonte	173.25	
Intervention du tractopelle	L'heure	55.25	
Columbarium	Concessions caveautin 10 ans	139.40	
	Concession caveautin 20 ans	232.35	
	Concession caveautin 30 ans	292.50	
	Fourniture seule d'un caveautin (obligatoire)	156.55	
	Concession colonne 10 ans	428.70	
	Concession colonne 20 ans	681.10	

	Concession colonne 30 ans	874.40	
Concession cimetière	15 ans	139.40	
	30 ans	198.55	
	50 ans	291.45	
Salle des fêtes		1er jour	2ème jour
	Communaux	285.85	128.75
	Extérieurs	571.80	257.55
	Mise à disposition de la salle dès le vendredi 17 h	164.80	
	Réveillon	741.95	
	Associations de Plourhan au-delà de la gratuité (pour le week-end)	245.50	
	Chauffage hivernal (du 15 octobre au 15 avril)	31.90	
	Cauton (Salle des Fêtes et Salle annexe)	1 000.00	
	Cauton ménage (particuliers et associations)	72.00	
	Cauton ménage si l'ensemble de la salle louée	100.00	
	Percolateur	15.95	
	Boulodrome en plus de la salle des fêtes (le week-end)	125.45	
	Salle annexe en plus de la salle des fêtes	114.85	
	Salle annexe (avec petite cuisine) louée seule uniquement aux Plourhannais et réservation 1 trimestre d'avance (glissant)	170.15	
	Réveillon Salle annexe (Plourhannais)	340.25	
	Collation obsèques	59.55	
Location vidéo projecteur (sauf association) écran gratuit	53.15		

Après en avoir délibéré,
 Le Conseil Municipal,

Envoyé en préfecture le 13/12/2022

Reçu en préfecture le 13/12/2022

Affiché le

ID : 022-212202329-20221207-202254-DE

A l'unanimité,
ADOpte les tarifs 202**3**.

Pour extrait conforme au registre.

Le Maire,

Loïc RAOULT

